
17^e assemblée publique du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
28 NOVEMBRE 2006, à 19 h 00

Procès-verbal de la dix-septième (17^e) assemblée publique du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 28 novembre 2006, à 19 h 00, à la Ville de Shawinigan.

PRÉSENCES :

M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation et main-d'œuvre
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M. André Nollet	Siège, Loisir, culture et tourisme
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Claude Trudel	Siège, Agro-forestier
M. André C. Veillette	Préfet, MRC de Mékinac

ABSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Développement social et communautaire
M. Ernest Awashish	Grand-Chef, Conseil de la Nation Atikamekw
M. Ghislain Bourque	Siège, Enseignement supérieur / R&D
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Yves Perron	Siège, Industrie, commerce et développement coopératif

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Denis Foucault	Représentant, Députée de Champlain
M. Patrick Guérard	Directeur général par intérim, CRÉ
M. Lucien Guillemette	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M. Daniel Payette	Représentant, Député de Trois-Rivières
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice

M^{me} France Beaulieu, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M^{me} France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/06-07-17-193

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 4 octobre 2006
- 3.0 Proposition pour la mise en place de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
- 4.0 Guide de présentation d'un projet dans le cadre du Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier en Mauricie

- 5.0 Fonds de développement régional
 - 5.1 Bilan
 - 5.2 Projets
 - 5.2.1 Observatoire du système régional d'innovation de la Mauricie (OSRIM) (AA-062-06)
 - 5.2.2 Soutien en commandite aux organismes et aux événements régionaux 2006-2007 (AA-052-05)
 - 5.2.3 Carrefour de la relève entrepreneuriale (AA-059-06)
- 6.0 Projet pilote de bornes multimédias en Mauricie
- 7.0 Liste des comptes
- 8.0 Varia
- 9.0 Questions du public
- 10.0 Date de la prochaine rencontre
- 11.0 Levée de l'assemblée

Les cinq points suivants sont ajoutés au Varia :

- 8.1 Avenant à l'Entente de gestion entre le MAMR et la CRÉ de la Mauricie
- 8.2 Signature de documents officiels du FDR
- 8.3 Motion de félicitations au directeur général par intérim, M. Patrick Guérard
- 8.4 Signature du contrat de travail du nouveau directeur général, M. Christian Savard
- 8.5 Calendrier des rencontres

IL EST PROPOSÉ par M. André C. Veillette, appuyé par M. André Nollet, d'adopter l'ordre du jour incluant les cinq ajouts au Varia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-194 2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 OCTOBRE 2006

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Guy Richard, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 4 octobre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-195 3.0 PROPOSITION POUR LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT)

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. André Nollet, d'entériner la proposition pour la mise en place de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) en incluant les six aménagistes des MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-196 4.0 GUIDE DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU VOLET II DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER EN MAURICIE

IL EST PROPOSÉ par M. André C. Veillette, appuyé par M^{me} Lise Landry, d'entériner le Guide de présentation d'un projet dans le cadre du Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier en Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-197

5.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**5.1 Bilan**

Dans le cadre de l'année financière se terminant le 31 mars 2007, le solde du Fonds de développement régional (FDR) est de 362 199 \$.

5.2 Projets**5.2.1 Observatoire du système régional d'innovation de la Mauricie (OSRIM)
(AA-062-06)**

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet
Observatoire du système régional d'innovation de la Mauricie (OSRIM)
(AA-062-06)**

L'OSRIM réorientera totalement ses activités pour fournir aux comités de créneaux ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) des informations pertinentes portant sur le système d'innovation. Le comité régional ACCORD a confirmé son intention de financer l'OSRIM pour renforcer ses comités de créneaux et soutenir la dynamique de concertation. Le projet est prévu s'échelonner sur une période de 18 mois et sera sous la supervision du comité régional ACCORD dont la CRÉ fait partie.

CONSIDÉRANT la conformité avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010;

CONSIDÉRANT la pertinence et la reconnaissance du milieu à l'égard de la démarche ACCORD et des comités de créneaux;

CONSIDÉRANT que l'OSRIM réorientera complètement son plan d'action pour fournir aux comités de créneaux des informations pertinentes sur le système d'innovation (données sectorielles);

CONSIDÉRANT que le comité régional ACCORD a offert son soutien pour financer près de 70 % des activités de l'OSRIM;

CONSIDÉRANT que la portion de la CRÉ est essentielle pour compléter le financement du MDEIE;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de soutenir ce projet pour un montant de 13 500 \$, puisé à même le Fonds de développement régional, volet Autres activités, représentant un maximum de 10 % du coût total du projet, conditionnellement :

- à la confirmation des autres partenaires financiers;
- à ce que l'OSRIM soit dédié entièrement à la récolte, à la production et à la diffusion de données sectorielles des créneaux ACCORD.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.2.2 Soutien en commandite aux organismes et aux événements régionaux
2006-2007 (AA-052-05)**

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet
Soutien en commandite aux organismes et aux événements régionaux 2006-2007
(AA-052-06)**

CONSIDÉRANT que l'enveloppe de 25 000 \$ destinée aux commandites pour l'exercice en cours, 2006-2007, est écoluée, ayant un solde de 198 \$ en date du 8 novembre 2006;

CONSIDÉRANT que le montant de l'enveloppe annuelle réservée aux commandites est le même depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que le cadre de gestion du Fonds de développement régional (FDR), adopté le 15 décembre 2005, précise que les projets de type événementiel ne sont pas admissibles et que, par conséquent, l'enveloppe réservée aux commandites est davantage sollicitée pour le soutien à la tenue d'événements;

CONSIDÉRANT les demandes en attente et celles susceptibles d'être soumises à la CRÉ d'ici la fin du présent exercice, le 31 mars 2007;

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Gérard Bruneau, de bonifier l'enveloppe réservée aux commandites pour l'exercice 2006-2007, avec un montant de 15 000 \$ puisé à même le Fonds de développement régional, volet Autres activités, portant ainsi l'enveloppe totale pour l'exercice en cours à un montant de 40 000 \$. Dans l'éventualité où la CRÉ n'alloue pas la totalité de cette somme dans le cadre du présent exercice, le résiduel sera réinjecté dans le FDR. Pour l'exercice 2007-2008, la politique de commandites sera révisée et soumise pour approbation au conseil d'administration de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.3 Carrefour de la relève entrepreneuriale (AA-059-06)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet Carrefour de la relève entrepreneuriale (AA-059-06)

Le Cégep de Trois-Rivières, via son Centre de développement d'entreprises, souhaite assister les dirigeants d'entreprise en regard de leur démarche de transfert de propriété. L'offre de service du Centre de développement d'entreprises couvrirait également le développement et la diffusion de formations touchant à la relève d'entreprise. Le financement demandé est sur une période de trois ans, afin de permettre l'embauche d'une ressource à temps plein.

MALGRÉ qu'il s'agit d'une initiative qui a le mérite de chercher à améliorer le taux de réussite des transferts de propriété des entreprises;

CONSIDÉRANT que ce projet chevauche clairement l'offre de service des CLD de la région;

CONSIDÉRANT que le projet repose sur l'ajout d'une ressource à temps plein dont la pérennité n'est pas démontrée après trois ans, suite au retrait du financement des partenaires identifiés;

IL EST PROPOSÉ par M. André C. Veillette, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de ne pas soutenir financièrement ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-198

6.0 PROJET PILOTE DE BORNES MULTIMÉDIAS EN MAURICIE

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Gérard Bruneau, d'adopter le projet pilote de bornes multimédias en Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-199 7.0 Liste des comptes

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M^{me} Lise Landry, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-200 8.0 VARIA**8.1 Avenant à l'Entente de gestion entre le MAMR et la CRÉ de la Mauricie**

**Résolution relative à la signature de l'avenant à
l'Entente de gestion entre le MAMR et la CRÉ de la Mauricie**

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M^{me} Lise Landry, d'autoriser la présidente de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, M^{me} France Beaulieu, à signer l'avenant à l'Entente de gestion entre le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et la CRÉ de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Signature de documents officiels du FDR

Résolution relative à la signature de documents officiels

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. Pierre Bouchard, d'autoriser la présidence ou la direction générale de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, à signer tout document officiel tel que les protocoles d'entente du Fonds de développement régional (FDR) et les ententes administratives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Motion de félicitations au directeur général par intérim, M. Patrick Guérard

**Motion de félicitations en regard du travail accompli
par le directeur général par intérim**

- CONSIDÉRANT le défi qui s'est posé d'assurer la direction générale suite au départ précipité du directeur précédent;
- CONSIDÉRANT que M. Patrick Guérard a su prioriser adéquatement le travail à accomplir;
- CONSIDÉRANT la transparence et l'esprit de collaboration manifesté par M. Guérard à l'endroit de la présidence;
- CONSIDÉRANT que M. Guérard a su remettre en place un climat de travail sain et convivial au sein de l'équipe de travail;
- CONSIDÉRANT le travail colossal qui a été accompli par M. Guérard et son équipe dans un contexte où le personnel de la CRÉ était en nombre réduit;

Les membres du conseil d'administration ont à l'unanimité procédé à une motion de remerciements et de félicitations à l'endroit de M. Patrick Guérard en ce qui a trait au travail accompli depuis sa nomination à titre de directeur général par intérim, en avril 2006.

**8.4 Signature du contrat de travail du nouveau directeur général,
M. Christian Savard**

**Résolution relative à la signature du contrat de travail du
nouveau directeur général, M. Christian Savard**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Gérard Bruneau, d'autoriser la présidente de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, M^{me} France Beaulieu, à signer le contrat de travail du nouveau directeur général, M. Christian Savard, qui entrera en fonction dès le 3 janvier 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Calendrier des rencontres

Un nouveau calendrier des rencontres est soumis. Après discussion, il est convenu du calendrier suivant :

**Proposition d'un calendrier de rencontres
Assemblées régulières de la CRÉ de la Mauricie**

DES CHENAUX	Jeudi, 25 janvier 2007	(19 h – Assemblée publique)
TROIS-RIVIÈRES	Jeudi, 29 mars 2007	(19 h – Assemblée publique)
LA TUQUE	Jeudi, 24 mai 2007	(19 h – Assemblée publique)
MASKINONGÉ	Jeudi, 23 août 2007	(19 h – Assemblée publique)
MÉKINAC	Jeudi, 25 octobre 2007	(19 h – Assemblée publique)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-17-201 9.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CA/06-07-17-202 10.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Suite à l'adoption du nouveau calendrier des rencontres, la prochaine réunion se tiendra le jeudi, 25 janvier 2007, à la MRC des Chenaux.

CA/06-07-17-203 11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Yvon Lemire, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

France Beaulieu
Présidente

Pierre A. Dupont
Secrétaire